

Intervention de Céline Lambert, représentante de l'ANAS au HCTS, au titre de co-animatrice du groupe de travail « Simplification pour que l'accompagnement redevienne le cœur de métier » le 5 décembre 2023

Bonjour à toutes et tous,

Le Livre Blanc est le résultat d'une synergie d'efforts et de réflexions collectives pendant plusieurs mois.

Le groupe que nous avons co animé avec Jean-Marie VAUCHEZ, "Simplification pour que l'accompagnement redevienne le cœur de métier", s'est appuyé sur une riche diversité de sources et de témoignages, nous avons ainsi pu enrichir notre perspective et affiner nos recommandations.

Les différentes sources ont largement mis en avant la perte de sens et le travail empêché. Elles ont montré comment les contraintes administratives et financières actuelles éloignent les professionnels du cœur de leur métier.

Il est important de rappeler que les professionnels n'ont pas perdu le sens ni les valeurs du travail social.

Mais, au gré des réformes et des restrictions budgétaires, le décalage s'est accru entre les besoins sociaux et les moyens alloués pour y répondre. Les travailleuses sociales, aux côtés des personnes qu'elles accompagnent, sont chaque jour témoins, si ce n'est victimes, d'injonctions paradoxales entre sens de leurs missions et pratiques réelles.-Elles agissent sur le lien, l'autonomie et plus largement, comme le rappelle la définition du travail social, sur l'exercice de la pleine citoyenneté.

C'est pourquoi ce groupe de travail a élaboré des préconisations qui n'auront de sens que si le préalable d'une revalorisation salariale est réellement mis en œuvre.

Un autre préalable sera d'impulser une réflexion sur les ratios d'accompagnement. Il ne s'agit pas de chiffrer l'accompagnement mais bien de co définir, au sein de chaque structure et avec les personnes accompagnées les approches et spécialités des professionnels, répondant aux besoins réels.

Le travail social recouvre de nombreuses professions. Il faut les connaître, les reconnaître et les faire intervenir de manière complémentaire pour permettre des accompagnements "cousu-main", au plus proche des besoins des personnes.

Ces 2 préalables mis en œuvre, le groupe a choisi d'axer ses préconisations sur 4 dimensions :

-La réaffirmation des fondamentaux du travail social adapté aux défis d'aujourd'hui : *Il s'agit de* promouvoir les démarches « d'aller vers » et les interventions collectives pour une action sociale plus préventive et inclusive. Il s'agit aussi de valoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, de valoriser le rôle et la place du « care » dans le travail social, de reconnaître sa valeur universelle en s'appuyant sur une connaissance partagée des questions de genre.

-la seconde dimension concerne l'organisation de travail en faisant évoluer la fonction managériale afin de favoriser l'autonomie et la créativité des travailleuses sociales, en développant la fonction de conseiller technique et en garantissant notamment l'existence d'espaces réflexifs afin de promouvoir la place de la réflexion éthique.

- **le troisième point consiste à distinguer l'accès au droit de l'accompagnement social** en confiant le premier accueil au personnel administratif ayant bénéficié de formations adaptées. Mais il faudrait également consolider et développer les fondamentaux de l'accueil inconditionnel et surtout faciliter les démarches d'accès aux droits

- **le dernier point concerne les modes de financements des structures sociales et médico-sociales** en considérant le temps humain comme un inconditionnel de chaque accompagnement pour sortir d'une vision à l'acte du travail social, il s'agit également d'assouplir la logique d'appels à projet.

Le tour de force de ce groupe de travail et, osons le dire, du LB est qu'il est majoritairement réalisé **par ceux qui font le travail social, par ceux qui le portent, pas par ceux qui ne font qu'en parler**. Ces conditions extrêmement importantes étant soulignées, nous avons pu formuler un certain nombre de préconisations qui se retrouvent, soit dans le corps du texte du livre blanc, soit dans les préconisations qui ont été mises en avant.

En conclusion, je tiens à remercier les membres de ce groupe, composé majoritairement de personnes accompagnées et de professionnels de terrain, qui ont réalisé un travail d'une excellente qualité, dans des conditions de temps et même d'urgence parfois, et avec un enthousiasme, un véritable engagement qui a été extrêmement porteur tout au long de cette année.

Le Haut Conseil du Travail social, par ce travail, réaffirme la parole de ceux qui font le travail social, qui a trop longtemps été confisquée.